LA CROIX L'ÉVÉNEMENT

CHRONIO

CHRONIQUE

Perdre son âme

MAURICE DELEFORGE

es fenêtres du magasin qui jouxte la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, le voyageur peut apercevoir un des chapiteaux les plus instructifs de la tour Porche. On y voit un ange gardien (aux mâchoires crispées par l'effort) un démon (toujours dans l'ombre, quelle que soit l'heure du jour) se disputer une âme à laquelle le sculpteur adonné l'apparence d'un nourrisson tout nu, yeux clos, bouche cousue.

Nos pères dans la foi ont dû tirer de cette représentation dramatique les enseignements les plus salutaires. Il est bien navrant qu'entre leur époque et la nôtre, de bons apôtres, moins inspirés que les tailleurs de pierre moyenâgeux, aient fait prévaloir quelque temps la représentation d'une âme chosifiée qu'il fallait sauver coûte que coûte, selon la prescription d'un cantique propice à vociférations saisonnières : « Je n'ai qu'une âme, qu'il faut sauver/De l'éternelle flamme il faut la préserver. »

La catéchèse d'aujourd'hui paraît revenue de ces extrémités regrettables, mais savons-nous beaucoup mieux ce qu'est l'âme et ce que c'est que de la perdre? Un savant docteur, doublé d'un humoriste, m'en donna quelque idée, jadis, en mettant à contribution l'artilleur qu'il avait été. L'âme du canon, enseignait-il aux auditeurs gourmands qui se rassemblaient autour de lui une fois par semaine, l'âme du canon n'est autre que l'évidement intérieur de la bouche à feu. Ainsi considéré, l'objet canon serait un trou avec du bronze autour.

Appliquée à l'âme humaine, cette façon d'entendre les choses peut mener assez loin, je l'atteste. L'expression convenue « perdre son âme » ne renvoie plus à l'issue fatale d'un combat entre un ange gardien déficient et un démon trop musclé mais bien plutôt à une expérience soixante-dix-sept fois renouvelée à longueur de vie quotidienne.

Perdre son âme, c'est se répandre à la surface de soi-même, étalable à plat, dépourvu de ce qui constitue la troisième dimension des êtres et des choses: l'intériorité, la profondeur. Pour tenter de le dire autrement, de façon plus familière, perdre son âme, c'est se boucher. Comme un vaisseau sanguin? Soit, si c'est trop parler de canons. C'est ne plus livrer passage à ce qui ne demanderait qu'à entrer, à ce qui ne demanderait qu'à sortir. Avoir perdu son âme, c'est avoir abouti, sans retour, à la consistance massive de la pierre, que rien ne pénètre, n'entame, ne fait tressaillir.

À l'inverse, qui n'a fait l'expérience jubilatoire, un jour ou l'autre, de retrouver son âme qu'il croyait avoir perdue, de voir sourdre le filet d'eau d'une source qu'il croyait à jamais empierrée par les éboulis du petit moi?

Sans l'éminent théologien, aujourd'hui retiré, qui s'entendait aux choses de Dieu et de l'artillerie de campagne ou de forteresse, la lumineuse définition de Charles Du Bos serait restée pour moi lettre morte : « Avoir une âme, disait Du Bos, c'est élargir en soi le souffle de l'Esprit. » Et Jean Sulivan, plus expéditif, parlait des moments de grâce où s'emparait de lui le désir de tomber dans son âme. Magnifiques paroles à scruter longuement, comme chapiteaux de parole vive à l'usage des croyants du XX^e siècle.

OPINION

ENVIRONNEMENT: LES FERMENTS DE TUNIS

SERGE ANTOINE*

99 Au colloque francophone, des bases d'action simultanée 99

uarante-deux pays de l'espace francophone ont dépêché à Tunis, les 23 et 24 avril dernier, leurs ministres de l'environnement.

Prévue en 1989 au Sommet de Dakar, cette réunion, des « pays ayant en commun l'usage du français », a été ouverte en français par le premier ministre tunisien, Ahmed Karaoui, après quelques mots en arabe pour bien rappeler que certains pays appartiennent à plusieurs cultures.

Parmi les thèmes débattus à Tunis, bien sûr, la défense de la langue; les instances internationales consacrées à l'environnement sont, en fait, de celles où le français est le plus malmené. Les Français présents dans ces instances y dépassent à peine

1 % contre 6 à 7 %, en moyenne, pour les autres organismes. Une résolution ferme a été votée.

Au-delà de la langue, les francophones ont décidé de se concerter lors de toutes les réunions internationales. C'est dire qu'ils essaieront d'avoir des positions communes sur des sujets de plus en plus planétaires : les climats, les forêts, la biodiversité (dont les conventions mondiales se préparent actuellement) et d'accroître leur coopération.

Les 42 ministres ou représentants ont signé une « déclaration » et affirmé leur attachement à quelques grands principes, parmi lesquels:

 Le droit des citoyens à un environnement de qualité,

- Le principe « pollueur-

- L'exploitation des ressources renouvelables selon des pratiques et des normes qui en assurent la pérennité (« Sustainable develop-

ment »), etc.
Un « plan d'action » dont le
budget sera annoncé en novembre au Sommet de Paris a été
décidé; on estime qu'il sera

d'environ 150 millions de francs

sur cinq ans. Ce plan a jeté quelques bases d'action simultanée et de coopération :

- L'élaboration dans tous les pays francophones d'un plan national d'action pour l'environnement (le ministère français de la coopération, dès 1991, en financera 17 en Afrique),

- Le renforcement de mécanismes de conversion de la dette dont les effets pèsent sur le patrimoine et l'environnement (une conférence aura lieu à Paris, fin mai, pour la recherche de formules innovantes de « dette nature »),

 La mise en place d'un dispositif francophone de « transfert de technologies » avec un délai de six mois pour aboutir à des propositions : sujet critique pour les pays du Sud,

- L'affectation, ensemble, d'au moins 5 % de leurs territoires « pour la sauvegarde de leur patrimoine dans le but d'y privilégier la conservation des écosystèmes et la diversité des espèces dans le contexte du développement durable »,

- Des campagnes simultanées d'économie d'eau et d'énergie,

> La question de l'eau reste au centre des actions de solidarité entre le Nord et le Sud. (Photo Campbell/ Sygma.)

- L'inscription, dans le cadre de la francophonie, de « Solidarité-Eau », c'est-à-dire d'une bourse d'actions associatives de terrain dans le Sud pour leur prise en charge par les collectivités locales du Nord, etc.

Toute réunion volontaire de 40 pays sur l'environnement est en soi - ont dit à Tunis les ministres français, Brice Lalonde et Alain Decaux - un événe-ment dans un monde fait de règlements, de contraintes ou de rapports de voisinage « obligatoires ». « L'environnement à la francophone », nourri de culture, s'ouvrira-t-il sur la création d'un « espace de générosité » d'autant plus nécessaire que les vrais problèmes mon-diaux seront désormais Nord-Sud? La Conférence mondiale de Rio de Janeiro sur le développement et l'environnement s'y attend pour 1992.

Il faut être optimiste mais la fleur de la francophonie est bien fragile : des partenaires du Nord - Québec et Canada, Wallonie, Luxembourg, France et Suisse - font une masse bien étroite de pays « bailleurs de fonds ». Et dans le Sud, les responsables d'environnement nationaux - moins de dix fonctionnaires parfois dans certains pays - sont démunis, peu interministériels bien souvent et ont du mal à inscrire leur action, dans les accords bilatéraux avec la France ou le Canada par exemple.

Si en francophonie, les traditions de protection de nature sont très en retard par rapport aux Anglo-Saxons, peut-on au moins espérer que la problématique du « développement durable » sera plus allante? L'espace francophone a là quelques racines et, au moins, le grand avantage de permettre un germe de coopération Sud-Sud indispensable sur ce sujet.

Pendant que la conférence officielle délibérait, une trentaine d'ONG africaines, arabes et européennes se réunissaient en marge à Tunis à l'initiative de Jacques Bugnicourt, d'Enda tiers monde: leur thème « Pauvreté et environnement » a heureusement compensé ici la relative discrétion de la problématique sociale. C'était aussi une manière de mettre en pratique l'un des principes de la Déclaration de Tunis : « Améliorer les conditions de participation des organisations non gouvernementales et des collectivités décentralisées et locales. » Ici, les handicaps sont peut-être plus sensibles en profondeur que chez nos amis anglo-saxons; « démocratie et environnement, même combat », disait un participant, nous en sommes encore loin.



* Responsable de la Mission environnement-développement du ministère de l'environnement.